# CHARTE D'UTILISATION
de la page facebook

# villedepontarlier

La page Facebook de la Ville de Pontarlier est un **espace ouvert à tous.**

Cette page est destinée à être un espace convivial d'échange et interactif, n'hésitez donc pas à réagir et à partager les contenus qui y sont publiés. Elle n'est pas destinée à recevoir des promotions commerciales ou n'ayant pas un caractère d'utilité publique.

Les commentaires postés sur cette page peuvent être lus par l'ensemble de la communauté. **Le savoir-vivre** et **la politesse** sont donc de rigueur. Les contributions font l'objet d'une modération a posteriori, c'est-à-dire après leur publication.

Ainsi, nous nous réservons le droit de modération (et suppression sans préavis) de tous les commentaires qui ne respecteraient pas les règles de bienséance suivantes et les dispositions légales.

**Quelques règles de bonne conduite :**
- **Utilisez la langue française**, exprimez-vous poliment et dans un langage compréhensible par tous, évitez l'argot, les abréviations et le langage SMS.
- Les insultes, attaques personnelles, insinuations fondées sur les croyances ou les opinions politiques **ne seront pas tolérées sur la page**.
- Ne postez pas plusieurs fois le même commentaire.
- Evitez les discussions hors sujet ou à caractère privé.
- **Merci de respecter la vie privée d'autrui** : ne communiquez pas d'informations ayant trait à la vie privée d'une personne ou de sa famille sans son accord (téléphone, courriel, adresse, ).
- Ne diffusez pas d'annonces commerciales, des liens inappropriés, de coordonnées personnelles.
- Ne commentez pas tout en majuscules, sur Internet cela équivaut à crier.
- **Avant de poster un commentaire, vérifiez s'il correspond bien au sujet de discussion** et essayez, tant que possible, de citer vos sources.
- **Vérifiez la source des informations que vous postez** afin d'éviter la désinformation et les rumeurs. Des sites internet humoristiques publient quotidiennement ce type de contenu. En cas de doute, certains sites spécialisés comme hoaxbuster.com vous aideront à repérer les hoax (canulars du web).

**Interdictions légales :**
- La publicité et le prosélytisme : annoncer un évènement est possible mais en aucun cas vous ne pouvez mettre en avant un produit, une marque, un parti politique ou une religion.
- Les commentaires racistes, xénophobes, pornographiques, sexistes et les incitations à la haine ou à la violence.
- L'usurpation d'identité et l'utilisation de comptes multiples ne sont pas tolérées.

Il est important de noter que les commentaires publiés par les abonnés de la page Ville de Pontarlier n'engagent que leurs auteurs.